

Groupe des Ministres de Transport
de la Méditerranée Occidentale



BILAN DES ACTIVITES DU GTMO
ET DE LA COOPERATION TRANSPORTS EN MEDITERRANEE OCCIDENTALE

1997-2006

Rapport présenté par le Secrétariat
à l'occasion de la rencontre des Ministres du GTMO

Tunis, le 2 mars 2007

CETMO : Centre d'Etudes Transports pour la Méditerranée Occidentale
Avenue Josep Tarradellas 10, 7^{ème}
08029 BARCELONE (Espagne)
Tel. 0034.934.305.235 ; Fax. 0034.934.199.237
cetmo@cetmo.org www.cetmo.org

INDEX

I. INTRODUCTION	2
II. RESUME ET PROPOSITIONS	3
III. LA COOPERATION INSTITUTIONNELLE	6
IV. LES INFRASTRUCTURES ET LEUR FINANCEMENT.....	13
V. LA FACILITATION DU TRANSPORT	16
VI. LES STATISTIQUES ET L'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS	18
VII. LES PROGRAMMES DE RECHERCHE	21
VIII. CONCLUSIONS.....	23

ANNEXES :

- Rapport final réseau thématique REG-MED.
- Rapport final projet de recherche DESTIN.

Note : Une copie des documents qui sont référencés dans ce rapport est disponible au CETMO, Secrétariat du GTMO.

*CETMO : Centre d'Etudes Transports pour la Méditerranée Occidentale
Avenue Josep Tarradellas 10, 7^{ème}
08029 BARCELONE (Espagne)*

Tel. 0034.934.305.235 ; Fax. 0034.934.199.237

cetmo@cetmo.org www.cetmo.org

I. INTRODUCTION

Le GTMO –Groupe des Ministres de Transports de la Méditerranée Occidentale– a été créé en 1995, son objectif est de créer un cadre de concertation et de coopération pour le développement du transport dans la région de Méditerranée Occidentale, et de contribution au processus de l'Association Euroméditerranéenne dans ce domaine.

Les membres du GTMO sont les ministres en charge des transports des sept pays de la région (Algérie, Espagne, France, Italie, Maroc, Portugal et Tunisie), ou leurs représentants, ainsi que la DG des Transports et de l'Energie de la Commission Européenne (DGTREN).

La présidence du GTMO est assurée par un des pays membres selon le principe de rotation préalablement arrêté. L'Espagne -représentée par le Ministerio de Fomento- préside actuellement le Groupe. La France et le Maroc l'ont fait antérieurement et la prochaine présidence reviendra à la Tunisie.

De 1995 à aujourd'hui, ont été tenues trois rencontres de ministres -Paris (janvier 1995), Rabat (septembre 1995) et Madrid (janvier 1997)-, une rencontre de haut niveau (Madrid, juin 2002) et sept réunions de coordination, à un niveau d'experts.

Les tâches de secrétariat du GTMO sont assurées par le CETMO, organisme technique pour la coopération en transport en Méditerranée Occidentale, créé en 1985 grâce à l'appui de l'administration espagnole, en concertation et avec le soutien des autres pays de la région.

Ce document a pour objet de présenter –à l'occasion de la quatrième rencontre de Ministres du GTMO à Tunis, le 2 mars 2007- le bilan des activités réalisées par le GTMO pour la période comprise entre la troisième et quatrième rencontre de ministres.

II. RESUME ET PROPOSITIONS

▪ Principales activités réalisées par le GTMO

Le GTMO a développé des activités de coopération technico-institutionnelle dans la Méditerranée Occidentale (études, participations à des projets R&D communautaires, séminaires...), et a pris une part active dans le processus de coopération euroméditerranéenne mené par la Commission Européenne, au profit de tous les pays de la région.

D'abord parmi toutes les activités réalisées par le GTMO depuis 1997, il faut souligner :

- Etude INFRAMED sur les besoins en infrastructures de transport en Méditerranée Occidentale (1997).
- Séminaire sur le financement des infrastructures de transport en Méditerranée (1998).
- Séminaires sur la prévision de trafic et planification des infrastructures portuaires et aéroportuaires (2000).
- Séminaire sur la facilitation du transport international de marchandises entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale (2001).
- Participation du GTMO, à travers son secrétariat, au projet statistique euroméditerranéen MED-STAT (2000-2002).
- Participation du GTMO à travers son secrétariat, au réseau thématique euroméditerranéen MEDA-TEN-T (2003-2004).
- Elaboration de la principale base de données et d'informations existant sur les transports en Méditerranée Occidentale.

De plus, le GTMO a réalisé récemment deux projets d'envergure, à travers son secrétariat. Ces projets ont été les premiers projets de recherche communautaire qui ont permis la participation d'experts maghrébins :

- DESTIN, dont l'objectif était (i) d'identifier le réseau d'infrastructures de transport d'intérêt commun pour les pays de la région et (ii) d'évaluer les besoins et priorités pour son développement, principalement dans les pays du Maghreb. Le projet DESTIN a organisé 5 réunions d'un Groupe d'Experts de suivi (2003-2005).
- REG-MED, qui consistait à analyser et débattre des priorités pour la facilitation du transport international de marchandises en Méditerranée Occidentale. Le réseau thématique REG-MED a organisé 4 séminaires sur :
 - Les formalités douanières et le contrôle des marchandises aux frontières : leur incidence sur la fluidité du transport en Méditerranée (Paris, juillet 2003),
 - La facilitation du transport maritime international et du passage portuaire en Méditerranée (Tunis, octobre 2003),
 - Les conditions pour assurer un transport multimodal efficace en Méditerranée (Casablanca, mars 2004),
 - Les technologies de l'information et de la communication comme facteur de facilitation du transport international en Méditerranée (Madrid, juin 2004).

D'autre part, le secrétariat du GTMO a assuré :

- le suivi des activités du Forum Euro-méditerranéen des Transports dans le cadre du partenariat, avec l'objectif de préserver et défendre les intérêts de la Méditerranée Occidentale,
- le suivi des activités du Groupe de Haut Niveau (GHN) pour l'extension des réseaux transeuropéens vers les pays tiers avec la défense des intérêts des pays maghrébins et de la Méditerranée Occidentale,
- le suivi de la préparation du Livre Bleu et du rapport du GHN, où apparaissent parfois reconnus, parfois pas, les contributions du GTMO principalement à travers les projets REG-MED et DESTIN.

▪ **Dernière réunion du GTMO et Protocole de Coopération**

Au cours de la dernière réunion de haut niveau (Madrid, juin 2002), le GTMO a approuvé un document de conclusions et une proposition de Protocole de Coopération comme instrument pour (i) confirmer le GTMO, comme cadre de coopération et de concertation pour le développement des transport dans la région de la Méditerranée Occidentale, (ii) impliquer davantage la Commission Européenne dans les initiatives du GTMO, (iii) renforcer le rôle du Groupe dans le processus d'Association Euroméditerranéenne, et enfin (iv) faciliter la passation de la présidence du Groupe de l'Espagne à la Tunisie.

Le Ministère espagnol de Fomento a été chargé de distribuer aux membres du GTMO le Protocole précité ci-dessus, pour recueillir éventuellement leurs observations finales et le soumettre ensuite, à la signature des ministres et de la Direction Générale de l'Energie et des Transports, de la Commission Européenne. Une fois les observations reçues ont été introduites dans le texte, le document est prêt pour son adoption et pour sa signature.

▪ **Possibles activités et travaux futurs du GTMO**

Depuis 1997, la coopération institutionnelle obtenue auprès des ministères des transports des sept pays de la région a été, en général, satisfaisante. La participation de la CE à cette initiative a été certes irrégulière mais a permis le financement de trois importantes activités, en l'occurrence, INFRAMED, REG-MED et DESTIN. Le groupe des experts du projet DESTIN réunis à Tunis le 13 novembre 2005, a constaté que la manifestation explicite et régulière de cet engagement de la part de tous les membres du GTMO faciliterait davantage, le développement des travaux de coopération dans ce domaine et renforcerait la position des pays de la région vis-à-vis de la Commission Européenne. Ceci pourrait se matérialiser par la signature du protocole, par la tenue d'une réunion officielle des Ministres du GTMO et par un engagement des Etats. De plus, il serait bon d'envisager l'intégration dans le GTMO d'autres pays de la région, à l'instar des autres groupements initiés dans la région (Affaires Etrangères, Intérieur...).

Dans le cadre de la Réunion de Tunis, il serait envisageable de prévoir :

- L'adhésion/incorporation de la Libye, Malte et la Mauritanie comme membres du GTMO.
- La participation du GTMO au Plan d'action régional sur les transports en collaboration avec la Commission Européenne, pour introduire une approche plus utile aux pays maghrébins et à la Méditerranée Occidentale.
- Le suivi par le GTMO du développement futur du Réseau Méditerranéen d'Infrastructures de Transport et de l'extension des grands axes transeuropéens de transport aux pays voisins, pour introduire une approche plus utile aux pays maghrébins et à la Méditerranée Occidentale.
- Le secrétariat du GTMO comme hôte pour le dépôt, le suivi et la mise à jour des informations et

données issues des différents projets euroméditerranéens (point 12.5 du Livre Bleu). Ceci permettrait d'approfondir la connaissance technique de la région et des outils et méthodologies nécessaires pour son analyse.

- La collaboration et la présence du GTMO dans l'ensemble des travaux futurs du partenariat euroméditerranéen et dans ceux sur l'extension des grands axes transeuropéens de transport aux pays voisins ;
- La collaboration du GTMO avec la BEI pour le suivi des activités de celle-ci dans la région en matière de transport.
- La poursuite de la réalisation d'études pour le développement du transport dans la région, relatives à :
 - La mise en place d'un observatoire de trafics permettant de suivre et d'actualiser les échanges dans la région sur la base d'une harmonisation des données et de l'utilisation de modèles pour les prévisions de trafics dans la région;
 - Les possibilités de financement des études et des constructions des projets prioritaires pour l'intégration de la région dans la perspective de la mise en place de la zone de libre échange euro-méditerranéenne ;
 - le développement de la logistique de transport au Maghreb et des facilitations des échanges ;
 - La mise à niveau des entreprises maghrébines de transport et le développement du secteur privé agissant dans ce domaine.

III. BILAN D'ACTIVITES CONCERNANT LA COOPERATION INSTITUTIONNELLE

▪ Rencontres des Ministres de Transports de la Méditerranée Occidentale - Groupe GTMO

La 3ème Rencontre des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale a eu lieu à Madrid le 20 janvier 1997. Lors de cette rencontre, le CETMO a été désigné comme Secrétariat du Groupe Transports de la Méditerranée Occidentale (GTMO).

Le bilan et thématiques des réunions des experts du GTMO depuis 1997 sont présentés ci-après :

- 1ème rencontre de coordination, le 27 février 1997 au siège du CETMO, Barcelone :
Précision des activités et suivi des conclusions de la rencontre de ministres. Établissement des tâches pour 1997 et fonctions du secrétariat.
- 2ème rencontre de coordination, le 20 octobre 1997 à Rabat :
Suivi des travaux en cours.
- 3ème rencontre de coordination, le 28 mars 1998 au siège du CETMO, Barcelone :
Suivi des travaux en cours.
- 4ème rencontre de coordination, le 28 octobre 1998 au siège du CETMO, Barcelone :
Préparation du séminaire sur le Financement des infrastructures de transport en Méditerranée.
- 5ème rencontre de coordination, le 23 février 1999 au siège du CETMO, Barcelone :
Principales activités en cours et calendrier du Groupe, projet de réseau multimodal, évaluation des besoins en infrastructures des pays méditerranéens, le projet d'amélioration des banques de données et la possibilité de participation des pays du Maghreb aux programmes R&D communautaires.
- Réunion informelle de coordination à Malte, le 22 mars 1999 à l'occasion du 1^{ère} Forum Euroméditerranéen des Transports :
Situer les activités du GTMO par rapport à la création du Forum Euroméditerranéen des Transports (FEMT) et préparer la première réunion du FEMT.
- 6ème rencontre de coordination, le 7 novembre 2000, à Bruxelles :
Suivi des travaux en cours et adoption d'une position commune du GTMO sur les questions du Forum Euroméditerranéen des Transports.
- 7ème rencontre de coordination, le 22 janvier 2002, au siège du CETMO, Barcelone :
Suivi des travaux en cours aussi bien au sein du GTMO qu'en ce qui concerne le FEMT. Proposition d'organisation d'une rencontre de haut niveau visant à actualiser les bases de la coopération du GTMO.
- Rencontre de Haut Niveau, le 25 juin 2002, à Madrid :
 - Confirmation de l'utilité du GTMO comme cadre pour faire avancer la coopération en Méditerranée Occidentale et contribuer au Partenariat euroméditerranéen ;
 - Révision des bases institutionnelles de la coopération en Méditerranée Occidentale à travers la proposition de formalisation d'un protocole de coopération ; et
 - Actualisation des priorités pour la coopération en Méditerranée Occidentale pour les prochaines années, afin de les rendre compatibles, dans la mesure du possible, avec le calendrier prévu par la Commission européenne pour la coopération euroméditerranéenne, et ainsi rentabiliser de possibles synergies.

▪ Suivi de la coopération euro-méditerranéenne en transports : Forum Euroméditerranéen des Transports

Suite à la Déclaration de Barcelone de novembre 1995 et à la Conférence méditerranéenne sur le transport de Lisbonne en janvier 1997, la Commission a adopté le 16 janvier 1998 une Communication définissant un cadre pour le Partenariat euroméditerranéen dans le secteur des transports.

Les 23 et 24 mars 1999, a eu lieu à Malte la réunion de lancement du Forum Euroméditerranéen des Transports. Deux thèmes majeurs de travail ont été identifiés: la définition d'un réseau d'infrastructures de transport en Méditerranée, et la recherche et la mise en place de mesures de facilitation du transport. Le CETMO, en tant que Secrétariat du GTMO, a participé à cette réunion et a également fourni un soutien technique au secrétariat du Forum (CE/DGVII/A1) lors de la préparation et la tenue de la réunion.

Le Forum constitue une structure de réflexion dont l'objectif est de développer la coopération régionale dans le secteur des transports pour l'ensemble de la Méditerranée, conformément au programme de travail annexé à la Déclaration de Barcelone. Plus précisément, le Forum doit s'attacher à établir un plan régional d'actions pour les transports, comprenant à la fois les mesures proposées, les moyens de les réaliser et un calendrier de mise en œuvre. Les membres permanents du Forum sont l'UE, la CE et les douze pays partenaires méditerranéens. Le Forum Euroméditerranéen des Transports constitue le point de passage obligé des projets régionaux de transport pour un financement MEDA.

Le 8 et 9 novembre 2000 s'est déroulée à Bruxelles la deuxième réunion du Forum Euroméditerranéen des Transports. Lors de cette réunion, la CE a proposé une révision du programme de travail (où la priorité accordée auparavant à la question des infrastructures a été exclue) et les grandes lignes d'un projet régional MEDA ayant trait aux mesures de facilitation du transport et à la réforme du secteur.

La réunion du Forum a permis de soutenir la soumission au programme MEDA d'un projet régional sur la facilitation du transport en Méditerranée (*Euro-Mediterranean Transport Policy and Training Project*), ainsi que de constituer plusieurs groupes de travail sur les infrastructures, le transport maritime et la recherche en Méditerranée. Le CETMO y a participé en sa qualité de Secrétariat technique du GTMO.

Le CETMO en tant Secrétariat technique du GTMO a participé également aux réunions des groupes de travail organisées en 2001 :

- Le 10 mai 2001, s'est tenue à Séville la première réunion du groupe sur la **Navigation par satellite**.
- Les discussions concernant le **Transport maritime** ont été divisées en deux sous-groupes :
 - Une première réunion (Londres, 16 février 2001) a été consacrée à la **Sécurité Maritime**.
 - Une deuxième réunion (Bruxelles, 19 juillet 2001) a porté sur la politique maritime, les ports et la navigation à courte distance.
- Le groupe **Réseau & Infrastructure** s'est réuni à Bruxelles les 24 et 25 juin 2001. L'objectif fondamental de la réunion a été de débattre la façon d'aborder la problématique des infrastructures dans le cadre de la coopération régionale euroméditerranéenne. La réunion a en outre permis aux pays tiers méditerranéens de présenter leurs politiques nationales respectives et de réfléchir à une définition valable du réseau d'infrastructures euroméditerranéen.
- La CE a convoqué une réunion d'information avec le groupe **Recherche** le 11 juin 2001, à Bruxelles. Lors de cette réunion, l'appel à propositions sur les transports du programme INCO-MED a été présenté et les perspectives du sixième Programme-cadre communautaire ont été révisées. Plusieurs délégations ont émis le souhait que le groupe Recherche devienne permanent et que son

mandat soit élargi afin qu'il puisse jouer un rôle pro-actif dans la promotion de la recherche en matière de transports en Méditerranée.

L'UE a finalement approuvé en octobre 2001 le premier projet régional sur les transports financé par des fonds MEDA II, avec un budget de 20 millions d'euros et une période d'exécution jusqu'à 2006.

Les 16 et 17 juillet 2002, s'est déroulée à Bruxelles, la troisième réunion du Forum Euroméditerranéen des Transports, au niveau des hauts fonctionnaires. Au cours du Forum, l'état actuel de la coopération euroméditerranéenne dans le secteur du transport a été révisé.

Dans ce contexte, la Commission européenne a présenté les progrès réalisés autour du Projet Euromed Transports et des programmes MED-STAT et INCO-MED. Il convient de rappeler que le Projet Euromed Transports -doté de 20 millions d'euros pour la période 2003-2006- servira de support à la réforme de la législation et du cadre réglementaire du secteur transport dans les pays partenaires méditerranéens, ainsi qu'à la définition et à la promotion d'un réseau d'infrastructures de transport régional, qui développera l'interconnexion sud-sud et donnera une continuité au réseau transeuropéen.

Pour sa part, le GTMO a présenté au reste des membres du Forum ses activités de coopération sous-régionale et les conclusions de sa dernière rencontre de haut niveau, tenue le 25 juin 2002 à Madrid. Ces conclusions - dans lesquelles l'efficacité des initiatives de coopération sous-régionale a été reconnue - ont été bien accueillies par le Forum.

La réunion du Forum a servi également à débattre des grandes lignes de deux nouveaux projets régionaux concernant les transports qui pourraient être financés à travers le programme MEDA : un projet pour la promotion et l'application d'EGNOS et GALILEO dans la Méditerranée et un deuxième projet relatif à la sécurité maritime.

Le CETMO a également participé aux différentes réunions des groupes de travail organisées en 2002 en vue de préparer ledit troisième Forum Euroméditerranéen des Transports:

- En particulier, le CETMO a participé à la deuxième réunion du groupe de travail **Navigation par satellite** (Bruxelles, le 17 mai 2002).
- Le CETMO a aussi participé à la deuxième réunion du groupe de travail **Réseau & Infrastructure** (Bruxelles, les 23 et 24 mai 2002), pour débattre la façon d'aborder la problématique des infrastructures dans le cadre de la coopération régionale euroméditerranéenne. Au cours de la réunion, le GTMO a proposé qu'à l'avenir la BEI s'implique davantage dans le financement des projets d'infrastructures de transport dans la région et que soient adoptées des mesures visant à faciliter l'accès des pays partenaires méditerranéens à ce financement dans des conditions avantageuses.

Le 28 octobre 2003 s'est déroulée, à Bruxelles, la quatrième réunion du Forum Euroméditerranéen des Transports. Cette quatrième réunion a, dans un premier temps, passé en revue l'état actuel des initiatives de coopération euroméditerranéenne lancées par la CE, y compris le Projet Euromed Transports et les différentes activités de R&D inscrites dans le cadre du programme INCO-MED du 5ème Programme-cadre communautaire (REG-MED, DESTIN et MEDA TEN-T).

Ensuite, la CE a présenté les conclusions des différents groupes de travail créés dans le cadre du Forum en matière de **Sécurité maritime, Transport maritime, ports et navigation à courte distance, Transport aérien** et **Systèmes de navigation par satellite**. En principe, deux nouveaux projets régionaux concernant les transports seront financés par des fonds MEDA à partir de 2004: un projet pour la promotion et l'application d'EGNOS et GALILEO dans la Méditerranée et un deuxième projet relatif à la sécurité maritime. La CE a aussi informé de l'arrêt actuel des activités du programme MED-STAT en raison de problèmes internes d'Eurostat.

Le CETMO a participé aux différentes réunions des groupes de travail organisées à Bruxelles au cours de 2003 en vue de préparer ladite quatrième réunion du Forum Euro-méditerranéen des Transports:

- Le groupe sur la **Sécurité maritime** s'est réuni le 23 juin.
- Le groupe sur les **Systèmes de navigation par satellite** - réuni le 7 juillet.
- Les groupes de travail sur le **Transport aérien** et sur le **Transport maritime, ports et navigation à courte distance** -réunis le 22 septembre et le 20 octobre respectivement.

Les 21 et 22 décembre 2004, s'est déroulée, à Bruxelles, la cinquième réunion du Forum Euroméditerranéen des Transports. Ladite réunion a, dans un premier temps, passé en revue les résultats obtenus jusque là dans le cadre du Projet Euromed Transports et l'état actuel des différentes activités de R&D inscrites dans le cadre du programme INCO-MED du 5ème Programme-cadre communautaire (REG-MED, DESTIN et MEDA TEN-T).

La Commission a présenté également le démarrage imminent des activités du projet Euromed GNSS et du projet SAFEMED sur la sécurité maritime en Méditerranée, ainsi que les perspectives pour la coopération régionale à court et moyen termes, notamment dans le cadre du programme MEDA de voisinage 2004-2006.

Le CETMO a participé aux différentes réunions des groupes de travail organisées à Bruxelles au cours de 2004 en vue de préparer ladite cinquième réunion du Forum Euro-méditerranéen des Transports :

- Le groupe **Transport aérien** s'est réuni le 16 juin pour la deuxième fois.
- La réunion du groupe de travail **Transport maritime, ports et navigation à courte distance** -réuni le 27 octobre.

La sixième réunion du Forum Euro-méditerranéen des Transports a eu lieu le 13 juillet 2005 à Bruxelles. Elle a permis, dans un premier temps, aux services de la Commission européenne d'informer les assistants sur la progression des travaux du Groupe de Haut Niveau chargé d'étudier l'extension des principaux axes de transport transeuropéens vers les pays voisins de l'UE.

Les axes avancés par ce Groupe à propos du Maghreb comprenaient l'extension du réseau trans-européen vers le Maroc via le Déroit de Gibraltar, l'extension des autoroutes de la mer de l'Atlantique et de la Méditerranée Occidentale vers le nord de l'Afrique, ainsi que le corridor transmagnébin.

La deuxième partie de la réunion du Forum a été consacrée à l'examen en profondeur du contenu du Livre bleu sur les transports en Méditerranée, initiative proposée par la Commission européenne lors de la réunion précédente du Forum en décembre 2004. L'objectif de ce Livre bleu consiste à reprendre les principaux éléments du diagnostic sur la situation des transports dans les pays partenaires méditerranéens élaboré dans le cadre du projet Euromed Transports et à recommander les politiques devant être appliquées par ces pays afin d'améliorer le fonctionnement du système de transports dans la région. Le Livre Bleu a été rédigé par la Commission Européenne, avec l'assistance du consultant du Contrat principal du Projet Euromed Transports.

Le Contrat principal du Projet Euromed Transports avait proposé à la Commission d'établir une Task Force pour l'assister lors de l'élaboration du Livre Bleu. Le directeur technique du CETMO a figuré parmi les experts invités à participer à cette Task Force.

La Task Force s'est réunie pour la première fois à Tunis les 26 et 27 février 2005.

Une deuxième réunion de la Task Force a eu lieu, également à Tunis, les 10 et 11 mars 2005.

La septième réunion du Forum Euroméditerranéen des Transports s'est déroulée le 11 octobre 2005 à Bruxelles. Cette réunion a servi à approuver la version finale du Livre Bleu sur les transports en Méditerranée. Les représentants ont également révisé le projet d'agenda de la Conférence Euroméditerranéenne de Ministres des Transports de Marrakech, de même que le projet de conclusions que les ministres auront à adopter lors de cette Conférence.

Parallèlement, la coopération euroméditerranéenne a fêté le dixième anniversaire de la Conférence euroméditerranéenne de Barcelone (1995) avec la Conférence de Barcelone 2. Le programme de travail concernant aux transports -fruit de cette rencontre- établit pour les cinq ans à venir:

- mettront en place un réseau régional d'infrastructures de transports et adopteront une série de recommandations lors de la réunion euro-méditerranéenne des ministres des transports qui se tiendra à Marrakech en décembre 2005 afin de stimuler la coopération euro méditerranéenne dans le secteur des transports;

La Commission Européenne a tenu en décembre 2005 la Première Conférence Euroméditerranéenne de Ministres de Transports à Marrakech. La Conférence -dont la date a coïncidé avec le Xème anniversaire de la Déclaration de Barcelone- a eu lieu à Marrakech, suite à la proposition formulée par le gouvernement marocain et l'accord passé avec le gouvernement britannique, qui a occupé la Présidence de l'Union Européenne pendant le dernier semestre 2005.

Les ministres ont disposé des conclusions du Groupe de Haut Niveau et des recommandations du Livre Bleu sur les transports en Méditerranée, pour décider, lors de la Conférence, des activités de coopération prioritaires pour la Méditerranée dans les prochaines années.

Il faut mentionner quelques points des conclusions de la Conférence de Ministres de Transports de Marrakech en rapport avec la coopération du GTMO et ses domaines prioritaires d'activités. Les Ministres:

- ont souligné l'importance de la coopération sous-régionale dans le domaine des transports (Notamment le Groupe des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale (GTMO) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA)) afin de tirer parti des complémentarités existant au niveau sous-régional et d'expérimenter des initiatives pilote en matière d'intégration des marchés.
- ont affirmé leur conviction que la mise en place d'un système de transport intégré et efficace, caractérisé par la sécurité et la sûreté, dans la région méditerranéenne est fondamental pour le développement et la stabilité de la région, et l'accroissement du commerce intra-régional.
- ont mis en lumière le besoin d'un cadre commun pour accompagner la poursuite du processus de réforme du secteur des transports et guider les développements futurs de la coopération euromed Transports.
- à cet égard ont exprimé leur soutien aux orientations du Livre Bleu sur les Transports en Méditerranée et se sont accordés sur la nécessité de prendre des mesures pour mettre en oeuvre les recommandations qui y sont incluses, et en particulier :
 - Réforme institutionnelle : poursuivre la modernisation et le renforcement des capacités administratives ainsi que la restructuration organisationnelle du secteur visant notamment à la séparation des fonctions de réglementation, de gestion et d'exploitation.
 - Réseaux d'infrastructure et financement : accorder la priorité à la réalisation des interconnexions manquantes, tant sur les plans Nord-Sud que Sud-Sud, et aux principaux axes transnationaux et projets identifiés dans le cadre du Groupe à Haut Niveau et de l'exercice MEDA de planification du réseau régional de transport ; assurer l'interopérabilité technique et administrative ; mobiliser les ressources financières

nationales, régionales et internationales, notamment celles de l'UE, sur les projets prioritaires identifiés ; promouvoir un environnement sûr pour les investisseurs privés nationaux et étrangers, expérimenter des mécanismes de financement innovants et encourager les partenariats public-privé.

- Transport maritime : poursuivre le processus de réforme portuaire visant à rendre plus efficace la gestion des ports et les services portuaires ; oeuvrer en vue d'assurer la liberté de navigation ; appliquer les normes internationales en matière de sécurité et de sûreté maritime et rapprocher la législation dans ce domaine avec celle de l'UE ; renforcer les capacités des administrations maritimes en matière de contrôle par l'Etat du port et de conformité des Etats du pavillon et améliorer les moyens et capacités des Partenaires méditerranéens pour renforcer le contrôle de la navigation le long des côtes et fournir des services de transport maritime performants ; promouvoir un rôle accru de l'Agence Européenne pour la Sécurité Maritime (AESM) dans la région Méditerranée, y compris la possibilité pour les Partenaires méditerranéens de participer en tant qu'observateurs aux activités de l'AESM, conformément aux règles applicables.
 - Transport multimodal : développer les connexions des ports avec leur hinterland et la coopération entre les ports afin de promouvoir des projets d'autoroutes de la mer ; renforcer le rôle du rail dans le système multimodal grâce à la restructuration du secteur et au développement du réseau (en particulier, s'agissant du fret, les liaisons rail-ports) ; moderniser l'industrie du transport routier de marchandises grâce notamment à l'amélioration des mécanismes de licences, au rapprochement des conditions de fonctionnement des marchés par la prise en considération des normes internationales et européennes, et au remplacement progressif des nombreux accords bilatéraux existants par des accords plus globaux au niveau régional ou sous-régional ; simplifier et harmoniser les procédures de passage aux frontières (en particulier les procédures douanières), et mettre en oeuvre les techniques les plus avancées en matière de logistique de transport, en particulier les plateformes logistiques et la technologie EDI.
- ont souligné l'importance de l'assistance de l'UE pour la mise en oeuvre de ces recommandations.
 - ont demandé au Forum euro-méditerranéen des Transports de présenter d'ici à la fin de l'année 2006 un Plan d'Action régional sur les Transports pour les cinq prochaines années afin de mettre en oeuvre les recommandations du Livre Bleu et du Rapport Final du Groupe à Haut Niveau.

Rappelons enfin que la nouvelle stratégie de la politique de coopération avec les pays voisins, marquée par la Commission Européenne dans sa communication "**Politique européenne de voisinage DOCUMENT D'ORIENTATION**" (COM(2004) 373 FINAL) continue de miser sur la coopération bilatérale, en plus d'une coopération régionale et sous-régionale. Dans le domaine des transports, l'objectif serait de:

- apporter des modifications opérationnelles aux structures du secteur des transports pour obtenir une meilleure efficacité du système de transport,
- développer les relations aériennes avec les pays partenaires dans le but d'ouvrir les marchés et de coopérer dans le domaine de la sécurité et de la sûreté,
- améliorer les réseaux de transport physiques reliant l'Union aux pays voisins, sans oublier l'importance du financement des projets par la BEI.

Le CETMO a également participé, à Bruxelles, aux différentes réunions organisées en 2006 en vue

d'examiner les progrès et la planification future des questions traitées dans les différents groupes de travail du Forum Euroméditerranéen des Transports:

- Le groupe sur les **Systèmes de navigation par satellite** - réuni le 20 novembre 2006.
- Le groupe sur la **Sécurité maritime** - réuni le 18 décembre 2006.
- Le groupe de travail sur le **Transport maritime, ports et navigation à courte distance** -réuni le 19 décembre 2006.

Finalement, la Commission Européenne a adopté le 31 janvier 2007 une **communication intitulée "Lignes directrices concernant les transports en Europe et dans les pays voisins"**. Elle esquisse la politique de la CE visant à créer un marché des transports efficace pour l'UE et ses voisins, et à diffuser les principes du marché intérieur. La communication identifie les cinq axes de transport les plus importants pour le commerce international entre l'Union Européenne et les pays voisins et au-delà. Elle propose également une série de mesures pour réduire la durée des déplacements sur ces axes grâce, notamment, à une amélioration des infrastructures, à une simplification des procédures douanières et à une réduction des entraves administratives. Les lignes directrices reposent sur les recommandations du Groupe à Haut Niveau créé par la Commission en 2004 et présidé par Mme Loyola de Palacio.

La Commission estime qu'un cadre de coordination fort, engageant les partenaires, est essentiel pour l'obtention des objectifs envisagés. En ce sens, elle propose une structure à trois échelons: avec un groupe de pilotage pour chaque région – dans le cas de la Méditerranée il pourrait s'agir du Forum Euro-méditerranéen des Transports ; avec des réunions ministérielles pour les décisions stratégiques ; et un Secrétariat pour assurer l'appui administratif et technique.

La Commission Européenne suggère que dans un souci de rentabilité et pour éviter les doubles emplois, les groupes de pilotage régionaux et secrétariats qui existent déjà devraient assumer les fonctions précitées. Cette proposition suscite au sein du GTMO une réflexion sur sa participation dans le développement de ces grands axes et son éventuel rôle comme secrétariat pour l'axe du sud-ouest.

IV. BILAN D'ACTIVITES CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES ET LEUR FINANCEMENT

▪ Projet INFRAMED

L'étude INFRAMED, pour l'identification de projets prioritaires en Méditerranée Occidentale, lancé par la Commission Européenne dans le cadre des travaux des Rencontres des Ministres des Transports des pays de la Méditerranée Occidentale, a démarré, en octobre 1996, avec une réunion du groupe de projet à Barcelone. Le groupe était dirigé par l'INRETS (France). Le CETMO y collaborait au niveau de la base statistique nécessaire à l'étude. Le Comité de suivi (CE+pays impliqués) s'est réuni à Bruxelles, fin octobre 1996, pour connaître le plan de travail.

La première phase s'est achevée fin janvier 1997 et une réunion du Comité de suivi a eu lieu, au CETMO, le 24 février 1997. La deuxième réunion du Comité de suivi a eu lieu, à Paris, le 26 mai 1997. Lors de cette réunion, les rapports correspondants à la phase II de l'étude sur les scénarios de transports ont été examinés. Une dernière réunion du Comité de suivi a eu lieu à Rabat le 21 octobre 1997. Les documents de la troisième et dernière phase y ont été analysés.

▪ DESTIN

Le 7 février 2003, s'est tenue au siège du CETMO la réunion de lancement du projet DESTIN (www.destinweb.net). DESTIN était un projet communautaire du 5ème Programme-cadre RDT dont l'objectif était la définition et l'évaluation d'un réseau stratégique d'infrastructures de transport au Maghreb, conçu comme une extension du réseau transeuropéen de transport des pays européens de la Méditerranée Occidentale.

De façon plus spécifique, l'objet de DESTIN était de :

- approfondir la connaissance des chaînes multimodales de transport qui existent entre les pays du Maghreb et entre chacun d'eux et l'UE et les autres pays de la Méditerranée ;
- développer et appliquer des modèles spécifiques pour la prévision du trafic international de marchandises et de voyageurs dans la Méditerranée Occidentale, secondés par un système d'information géographique et les bases de données correspondantes ;
- sur la base des résultats antérieurs, proposer et appliquer des méthodes et des critères pour identifier un réseau stratégique de transport en Méditerranée Occidentale et évaluer les priorités pour son développement ; et
- élaborer un système d'aide à la décision pour réviser de façon simple l'identification de ces priorités.

Le projet DESTIN -d'une durée de 30 mois et qui a pris fin en décembre 2005- a été réalisé par un consortium composé de partenaires européens et maghrébins, au sein duquel le CETMO occupait la fonction de coordinateur. Ce consortium a tenu en 2004 deux réunions de coordination, à Rome et Paris, les 5 et 6 février et 23 et 24 septembre respectivement, et en 2005 deux autres réunions de coordination, à Bruxelles (23 et 24 février 2005) et Barcelone (20 et 21 juin 2005).

Le CETMO a aussi organisé, les 8 et 9 septembre 2003, à Barcelone, la **première réunion du Groupe d'experts** du projet DESTIN. La mission de ce Groupe d'experts était d'assurer l'implication, tout au long du projet, des ministères de transport de la région, dans le but de vérifier que les instruments mis en oeuvre par DESTIN soient durables et pratiques et que les besoins et les contraintes réels soient pris en compte. Ont participé à cette première réunion -outre les experts désignés par les ministères des transports de la Méditerranée Occidentale- des représentants de la CE et de la Banque européenne d'investissement. L'objet de la réunion a été de :

- présenter et valider une proposition de réseau d'infrastructures de référence pour son utilisation au cours du projet dans les trois pays du Maghreb;
- présenter et discuter de la méthodologie des modèles qui seront utilisés pour faire une prévision du trafic international de marchandises et de voyageurs dans ce réseau; et
- signaler les données et informations nécessaires au projet.

La **deuxième réunion de ce Groupe d'experts** a été convoqué à Barcelone, les 10 et 11 mai 2004, en liaison avec l'atelier organisé par le CETMO sur *Les chaînes de transport entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale : panorama et initiatives pour améliorer leur fluidité*. Au cours de cet atelier ont été passés en revue les flux internationaux de marchandises dans la région, ainsi que les obstacles à la fluidité de ces flux et à l'interopérabilité; de plus, s'est tenue une session spéciale de réflexion sur le concept d'autoroute de la mer du point de vue des flux entre l'UE et le Maghreb. La réunion restreinte au Groupe d'experts a eu pour objet de revoir l'état d'avancement global du projet et de présenter et discuter des scénarios proposés dans le cadre de DESTIN.

La **troisième réunion du Groupe d'experts** a été organisée par le CETMO à Rabat, les 18 et 19 novembre 2004, avec la collaboration de la SNED marocaine. Lors de cette réunion, une révision exhaustive des travaux de modélisation en cours et d'identification du réseau d'infrastructures de transport à caractère stratégique a été réalisée pour les échanges internationaux en Méditerranée Occidentale.

Les 20 et 21 juin, le CETMO a organisé à Barcelone la **quatrième réunion du Groupe d'experts** du projet de recherche communautaire DESTIN, à laquelle ont participé des représentants des ministères du transport des sept pays de la Méditerranée occidentale et les partenaires du consortium chargé du projet.

Lors de cette réunion tenue à Barcelone, la proposition de réseau stratégique élaborée à partir des résultats obtenus par le projet DESTIN a tout d'abord été présentée et commentée. Ce réseau a été défini, pour le Maghreb, en tenant compte des principaux trafics de marchandises et de voyageurs avec l'Union Européenne, ainsi que de la contribution à l'intégration maghrébine. Dans le cas des pays du sud-ouest de l'Europe, des efforts ont été déployés pour identifier les ports et les principaux acheminements terrestres liés au commerce avec le Maghreb.

Au cours de la deuxième partie de la réunion, les diverses approches méthodologiques utilisées à l'échelle régionale pour classer les projets selon leur priorité ont été examinées et commentées afin de sélectionner la mieux appropriée au projet DESTIN. Par ailleurs, la liste des projets que les ministères du transport du Maghreb proposaient pour en évaluer le degré de priorité a été actualisée.

Les résultats de cette évaluation ont été analysés au cours de la **cinquième et dernière réunion du groupe d'experts**, qui a eu lieu le 24 novembre 2005 à Tunis.

▪ **Tables rondes sur les prévisions de trafics et la planification des infrastructures portuaires et aéroportuaires**

En 2000, le GTMO à travers son secrétariat CETMO a organisé deux tables rondes dont l'objectif a été de favoriser l'échange d'expériences et la réflexion sur les prévisions de trafic réalisées dans les pays de la Méditerranée Occidentale, pour la planification de leurs infrastructures aéroportuaires et portuaires.

Des représentants des administrations et des organismes nationaux responsables de la planification aéroportuaire et portuaire de chacun des sept pays de la région ont participé à ces réunions. La première journée de chaque table ronde a donné lieu à la présentation et à l'analyse des méthodologies utilisées par chaque organisation pour la prévision des trafics et l'identification des infrastructures nécessaires ; la

seconde journée a été consacrée à la réflexion sur les scénarios socio-économiques et de transport retenus dans les prévisions réalisées et à la présentation des résultats obtenus.

▪ **Réflexion sur les goulets d'étranglement des infrastructures aéroportuaires au Maghreb**

Le 24 février 2003, le CETMO a organisé une journée à Barcelone pour présenter à divers organismes du Maghreb l'exercice réalisé sur les prévisions de goulets d'étranglement dans les infrastructures aéroportuaires de la région. A cette réunion, ont été représentés l'Office National des Aéroports marocain ainsi que le ministère de transports et l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports tunisiens.

La première partie de la réunion a été consacrée à la présentation de la méthodologie adoptée et à sa validation aux vues des résultats obtenus pour la situation de la capacité des infrastructures en 2000. Postérieurement, la cohérence des goulets d'étranglement prévus pour 2005 et 2010 selon la méthodologie proposée a été mise en contraste avec ceux identifiés par la planification nationale de chaque pays. La réunion s'est terminée en rappelant l'intérêt d'approfondir l'analyse de la capacité des terminaux de passagers, étant donné que c'est dans ce sous-système que l'on prévoit les principaux goulets d'étranglement à court et moyen terme dans les aéroports du Maghreb.

▪ **Séminaire sur le financement des infrastructures de transport en Méditerranée**

Le GTMO a organisé à Barcelone, les 29 et 30 octobre 1998, un séminaire sur le «Financement des infrastructures de transport en Méditerranée». Le CETMO a assuré le secrétariat du séminaire.

L'objectif du séminaire était, en particulier:

- échanger les expériences de financement des infrastructures de transport en Europe et dans les pays méditerranéens;
- analyser les différents modes de financement des infrastructures par les partenaires financiers multilatéraux;
- examiner les conditions préalables nécessaires pour favoriser la participation du secteur privé ; et
- étudier le cas de projets retenus dans INFRAMED.

Des représentants des pays méditerranéens de l'Union Européen (Espagne, France, Grèce, Italie et Portugal) et des pays tiers méditerranéens (Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Malte, Maroc, Tunisie, Turquie et l'Autorité palestinienne), des institutions multilatérales de financement (BEI et Banque Mondiale) et des organismes internationaux (CE, CEE/ONU, et CEMT), entre autres, ont participé à ce séminaire, à caractère restreint.

V. BILAN D'ACTIVITES CONCERNANT LA FACILITATION DU TRANSPORT

▪ Facilitation et harmonisation des procédures douanières et commerciales

Le CETMO a organisé les 3 et 4 mai 2001 un séminaire à Barcelone sur «La facilitation du transport international de marchandises entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale».

L'organisation de ce séminaire était une conséquence directe des décisions prises au cours de la dernière Rencontre des ministres des Transports des pays de la Méditerranée Occidentale (GTMO) et contribuait à dynamiser le Partenariat euroméditerranéen, conformément aux priorités fixées par le Forum Euroméditerranéen des Transports. Le séminaire a également fait partie des activités relatives aux transports en Méditerranée prévues dans le programme de travail du Comité des transports intérieurs de la CEE/ONU.

Le séminaire a réuni une cinquantaine d'experts dans le but d'analyser la situation actuelle en matière de facilitation et de fluidité des transports de marchandises entre les pays de l'Europe du sud-ouest (Espagne, France, Italie et Portugal) et ceux du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie), et de proposer des domaines de coopération régionale visant à réduire les barrières et les obstacles identifiés. Au cours du séminaire, les accords internationaux et les conventions multilatérales préparés sous les auspices des Nations Unies et ayant pour objet la facilitation du transport international ont été révisés.

▪ REG-MED

Le 13 décembre 2002, s'est tenue à Bruxelles la réunion de lancement de REG-MED, première initiative concernant le transport en Méditerranée approuvée dans le 5ème Programme Cadre de R&D de l'UE.

REG-MED était un réseau thématique coordonné par le CETMO et dont les objectifs étaient de:

- identifier et analyser les obstacles qui entravent le transport international en Méditerranée ;
- chercher et proposer des solutions pour surmonter ces obstacles et faciliter les flux de marchandises entre les pays de la région; et
- évaluer comment les accords et conventions internationaux et le rapprochement du cadre réglementaire communautaire peuvent contribuer à réduire ces obstacles.

L'analyse et discussion communes sur ces questions ont été menées à travers l'organisation de quatre ateliers dans lesquels ont été envisagés les aspects essentiels d'une chaîne de transport international de marchandises complète. Les ateliers portaient sur des sujets tels que la simplification des procédures douanières, l'harmonisation des contrôles aux frontières, la facilitation du transport maritime et du transport international routier, l'usage des technologies de l'information et de la communication ou l'organisation de chaînes de transport intermodal porte à porte. Toute l'information relative à REG-MED peut être consultée sur le site www.reg-med.net.

Les 7 et 8 juillet 2003 a eu lieu à Paris le premier des quatre ateliers prévus dans le cadre de REG-MED. Le sujet du débat a été l'incidence que les formalités douanières et les contrôles des marchandises aux frontières ont sur la fluidité des transports en Méditerranée. Dans le séminaire -accueilli par le Ministère de l'Équipement français- ont participé près de quarante personnes, parmi lesquelles se trouvaient des experts et représentants d'opérateurs privés, des administrations publiques, des organismes internationaux et des universités.

Le deuxième séminaire REG-MED s'est tenu à Tunis les 9, 10 et 11 octobre 2003. Au cours du séminaire - auquel ont participé une cinquantaine d'experts- ont été examinés les aspects des services de transport maritime qui limitent la fluidité du transport international, les priorités pour la facilitation du passage

portuaire et l'incidence des pratiques bancaires dans la facilitation du transport de marchandises dans la région.

Les deux ateliers organisés en 2004 ont porté sur les questions des services de transport terrestre et du transport multimodal affectant la facilitation du transport entre les deux rives de la Méditerranée (Casablanca, 4-5 mars 2004) et sur les gains d'efficacité que l'application des technologies de l'information et de la communication peut comporter pour les flux de marchandises dans la région (Madrid, 3-4 juin 2004).

Le 6 octobre 2004, le CETMO a organisé à Bruxelles, en collaboration avec la Commission européenne, une réunion finale présentant les principaux constats et recommandations de l'initiative REG-MED.

- **Réflexion communautaire sur le concept d'autoroutes de la mer**

Le 24 janvier 2003, la CE a organisé, à Bruxelles, une réunion pour approfondir et débattre le concept d'autoroutes de la mer, tel que l'a établi le Livre Blanc sur la politique européenne de transport. Le CETMO, en sa qualité de secrétariat du GTMO, invité par la Commission, est intervenu à la réunion pour apporter une réflexion sur la notion d'autoroutes de la mer dans le contexte de l'extension du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) vers les pays tiers méditerranéens.

- **Colloque international sur la Liaison fixe du Déroit de Gibraltar**

Le 3 octobre 2003 s'est déroulé à Bordeaux un Colloque International sur la Liaison fixe du Déroit de Gibraltar, organisé par l'Association Bordeaux – Aquitaine – Maroc. Le CETMO est intervenu avec une communication sur « Les relations de transport en Méditerranée: études et prévisions ». Lors du colloque plusieurs intervenants ont souligné le rôle dynamiseur du GTMO dans la région euroméditerranéenne.

- **Colloque international sur « Le pré et post acheminement en Méditerranée »**

Le 20 et 21 octobre 2005, s'est déroulé à Barcelone, un colloque international intitulé « Le pré et post acheminement en Méditerranée » ; il a été organisé par l'Institut Méditerranéen des Transports Maritimes (IMTM) en collaboration avec le CETMO.

Le séminaire a permis de réfléchir sur le transport maritime dans la région et sur la façon dont les pré et post acheminement de marchandises constituent les facteurs déterminants du transport et de la logistique de la région, mais aussi de connaître la réalité actuelle des deux communautés portuaires protagonistes de la région, à savoir Marseille et Barcelone.

Un autre des objectifs du colloque a été d'aborder l'avenir du transport en Méditerranée, son renforcement comme zone logistique dans les flux commerciaux internationaux, selon l'amélioration continue de ces infrastructures, la facilitation des échanges et des procédés, et l'adaptation des professionnels aux nouvelles réalités.

Le séminaire a accueilli des intervenants de renom, y compris des experts du Maghreb.

VI. BILAN D'ACTIVITES CONCERNANT LES STATISTIQUES ET L'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS

▪ ASSEMBLING

Les 19 et 20 février 1998 au siège de la société Sofres (Paris) et les 26 et 27 avril 1999 à Barcelone ont eu lieu des réunions du projet « *Assembling a European Network of Monitoring Centers for Transport Infrastructures* » appartenant au 4ème Programme-cadre européen de Recherche et Développement. L'objectif principal d'ASSEMBLING était d'explorer et d'appliquer des méthodologies et des technologies pour regrouper des sources d'information et des données hétérogènes sur le transport. Le CETMO a participé au projet ASSEMBLING en tant qu'observatoire régional des transports chargé du Méditerranée Occidentale.

Le 16 mars 2000, les cinq observatoires pilotes du projet ASSEMBLING ont présenté à la CE/DG TREN le contenu de leurs sites webs respectifs.

▪ Etude d'Eurostat-DGXVI sur les statistiques des infrastructures de transport

Au nom de la CE/DGXVI, Eurostat a dirigé une étude qui visait à l'identification des sources statistiques qui peuvent fournir des données désagrégées au niveau régional sur les infrastructures de transport. L'étude visait aussi à compiler dans un premier temps les données disponibles dans une base de données non harmonisée.

Le CETMO a participé à la réalisation de cette étude, en prenant en charge les statistiques qui concernent les pays communautaires méditerranéens.

▪ MED-TRANS

Les 9-10 mars 1998 a eu lieu, au siège d'Eurostat (Luxembourg), la réunion de lancement de la première action du projet MED-TRANS: Analyse des besoins des utilisateurs et des systèmes existants.

Du 6 au 10 juillet 1998 un séminaire de formation a eu lieu à Chypre.

En 1999, trois séminaires ont été organisés dans le cadre du projet MED-TRANS sur les statistiques des transports en Méditerranée, auxquels le CETMO a assisté en tant qu'observateur, en sa qualité de Secrétaire du GTMO :

- Du 8 au 12 avril 1999 s'est tenu à Antalya (Turquie) un séminaire sur les statistiques du transport maritime.
- Du 12 au 16 juillet 1999, un séminaire sur les statistiques du transport aérien a eu lieu, à Madrid.
- Du 6 au 10 décembre 1999 un troisième séminaire a été réalisé à Lisbonne sur les statistiques du transport routier ainsi que le support méthodologique nécessaire pour la mise en œuvre des enquêtes de transport routier.

Toujours dans le cadre de MED-TRANS, une conférence euroméditerranéenne sur les Statistiques de Transport a eu lieu à Rome les 25 et 26 septembre 2000. La Conférence a permis de présenter les résultats de la coopération statistique en matière de transports obtenus dans le cadre du projet, d'étudier les possibilités d'améliorer la capacité de production de données au niveau national et de préserver l'actualisation de la base de données obtenue. Le CETMO a participé à la Conférence en tant que rapporteur.

Du 27 au 29 juin 2001, le CETMO a participé à un séminaire sur les statistiques de l'aviation, organisé à Francfort. Les principaux objectifs du séminaire étaient de présenter aux pays tiers méditerranéens la

politique adoptée par l'UE dans le domaine des statistiques de l'aviation, d'échanger des informations relatives aux systèmes d'information utilisés dans les pays de l'UE et de la Méditerranée.

Le CETMO a également participé au séminaire organisé sur les statistiques maritimes, du 15 au 17 octobre 2001 à Barcelone. L'objectif de ce séminaire était de contribuer à l'échange d'expériences et de pratiques sur les problèmes clés des statistiques maritimes et à l'amélioration de la couverture et l'harmonisation des ensembles de données pour les principaux ports des pays tiers méditerranéens, selon le projet de Règlement européen et la Directive du Conseil correspondante.

En 2002 le CETMO a participé, les 10 et 11 juillet, à un séminaire sur les statistiques du transport routier de marchandises et de passagers à Luxembourg. L'objet du séminaire était de présenter aux représentants des pays partenaires méditerranéens une brève description de la situation actuelle et des perspectives futures des statistiques du transport routier dans l'UE.

Le CETMO a participé au séminaire de clôture du projet sous-régional sur les statistiques maritimes au Maghreb, réalisé dans le cadre du programme MED-STAT (Rabat, du 3 au 5 mars 2003).

▪ Harmonisation des statistiques

Afin d'assurer la qualité des statistiques issues du CETMO, le centre a poursuivi sa tâche de:

- Révision de l'inventaire des centres de production d'information et de documentation sur les transports de marchandises et voyageurs dans le cadre de la Méditerranée.
- Analyse des sources sélectionnées: examen critique des statistiques établies, analyse comparative, description des caractéristiques, homogénéité, compatibilité, etc., analyse de dispersions et propositions pour pallier les différences liées à la création d'une banque de données.

Ces activités ont bénéficié de la participation du CETMO aux projets MED-TRANS et ASSEMBLING et à l'étude d'Eurostat-DGXVI sur les statistiques régionalisées des infrastructures de transport ainsi qu'au projet de recherche DESTIN.

▪ Mise à jour de la Base de Données CETMO

Le CETMO a continué la mise à jour et l'amélioration de la Base de Données CETMO sur les flux de marchandises et de voyageurs, les infrastructures et la réglementation des transports.

Toutes les sous-bases de données sont mises à jour selon les accords de travail et constituent un instrument indispensable pour la connaissance des transports dans la région.

Les bases de données actuellement existantes au CETMO sont les suivantes :

- CETMO-ASE, nouvelle base avec des indicateurs socio-économiques dans les sept pays de la région, dont quelques-uns régionalisés.
- CETMO-FLUX, concernant les flux de marchandises et de voyageurs en Méditerranée occidentale. Les données des flux des marchandises sont caractérisées par le mode de transport, le type de marchandise (dix groupes, selon NST) et la zone géographique à laquelle les flux sont reliés (divisées par régions dans le cas des quatre pays européens).
- CETMO-INFRA, sur les principales infrastructures de transport dans la région. Outre les réseaux routier et ferroviaire, deux nouvelles bases ont été créées :
 - Cetmo-Infra : Aéroports, nouvelle base qui comprend les trafics aéroportuaires, une sélection des caractéristiques de l'infrastructure aéroportuaire et le trafic international des

passagers avec chaque pays de la région de plus de 160 aéroports commerciaux.

- Cetmo-Infra : Ports, nouvelle base qui comprend les trafics portuaires et le trafic international total de marchandises avec chaque pays de la région de plus de 140 ports commerciaux.
- CETMO-LEX, sur la réglementation du transport notamment international en Méditerranée occidentale.

L'élaboration et la mise en place d'un outil statistique complet, cohérent et adapté aux besoins de la région est un travail de longue haleine. La mise en place et l'actualisation périodique de la banque de données GTMO impliquera donc un engagement d'allocation de ressources dans le temps qui, aujourd'hui, ne semble pouvoir être garanti que par un organisme comme le CETMO. En tout cas, il doit exister un cadre permanent de collaboration avec les organismes nationaux concernés pour faire possible l'obtention des informations.

▪ **Analyse des flux méditerranéens de transport**

En octobre 2000 et en juillet 2002, le CETMO a diffusé un rapport sur l'évolution du commerce extérieur en Méditerranée Occidentale. Le rapport analyse le commerce extérieur des pays du Sud de l'Europe et du Maghreb et les échanges commerciaux entre eux, à partir des informations figurant dans la base de données CETMO-FLUX et d'une bibliographie variée.

VII. BILAN D'ACTIVITES CONCERNANT LES PROGRAMMES DE RECHERCHE

▪ TRANS-TALK et THINK-UP

A la demande du CETMO, la CE a invité plusieurs experts maghrébins à participer à TRANS-TALK et à THINK-UP. TRANS-TALK et THINK-UP représentaient deux réseaux thématiques du 5ème Programme-cadre R&D de l'UE, avec des participants des pays membres de l'UE et des pays candidats à l'adhésion.

L'objectif de TRANS-TALK était d'analyser les conditions pour l'intégration des différentes méthodologies d'évaluation de projets et de politiques en matière de transport, tandis que THINK-UP prétendait analyser et comprendre la modélisation de la demande de transport et le développement de scénarios.

▪ INCO-MED

Le 11 juin 2001, la CE a lancé à Bruxelles une convocation de propositions d'actions de recherche et développement technologique du programme INCO-MED sur les transports, destiné aux pays Partenaires méditerranéens.

Le CETMO y a répondu avec deux propositions d'intérêt pour le GTMO. La première proposition visait à approfondir l'identification des obstacles de type réglementaire et les pratiques ayant une influence sur la facilitation du transport entre les pays du Maghreb et l'UE, et à analyser comment l'application des accords internationaux et le rapprochement au cadre réglementaire européen peuvent contribuer à réduire ces obstacles (REG-MED). La deuxième proposition avait pour objet la conception et l'application d'outils et de méthodes pour l'identification et l'évaluation d'un réseau stratégique d'infrastructures de transport en Méditerranée Occidentale (DESTIN).

Ces deux propositions ont reçu l'approbation de la Commission et leur exécution a été financée à travers le 5^e Programme-cadre. Un des résultats les plus remarquables obtenu pour la première fois par un projet de recherche communautaire dans le domaine des transports est qu'un financement ait été accordé à la participation d'experts et partenaires maghrébins. A cet égard, ces deux initiatives ont signifiées une avancée importante de la coopération en matière de transport.

▪ MEDA TEN-T

En mars 2003 a débuté officiellement MEDA-TEN-T -MEDiterranean And Trans-European Networks for Transport-, troisième initiative spécifique pour le secteur du transport en Méditerranée inscrite dans le programme INCO-MED. L'objectif fondamental de MEDA-TEN-T était d'établir un réseau permanent d'experts en Méditerranée qui facilitait la compréhension des tendances du transport et l'intégration des réseaux d'infrastructures de la région.

La première conférence réalisée dans le cadre de MEDA-TEN-T s'est tenue à Bruxelles les 1er et 2 juillet 2003. Ont participé à la conférence tous les membres liés à cette initiative -parmi lesquels le CETMO-, mais aussi des représentants des administrations nationales de plusieurs pays partenaires méditerranéens ainsi que la Direction sur les Réseaux transeuropéens de la CE/DGTREN. La conférence a servi à discuter de la sélection des corridors de démonstration qui seront utilisés dans le projet.

Les 30 et 31 octobre 2003 une deuxième conférence s'est tenue à Athènes pour discuter des barrières à l'interopérabilité et à l'interconnexion des transports en Méditerranée.

Le CETMO a participé aux trois séminaires organisés en 2004 dans le cadre de cette initiative à Alexandrie (23-24 janvier), Istanbul (12-13 juillet) et Rabat (25-26 novembre). Les séminaires ont permis d'approfondir, respectivement, la question des barrières et de l'interopérabilité des transports en

Méditerranée, de l'intégration des chaînes de transport, et de la définition de critères d'évaluation et d'identification de corridors prioritaires.

Lors de la conférence finale de MEDA-TEN-T qui s'est tenue à Bruxelles les 18 et 19 mai 2005, les principaux résultats obtenus dans le cadre de MEDA-TEN-T pour les différents corridors de démonstration ont été présentés, le concept des autoroutes de la mer en Méditerranée a été passé en revue et un débat a eu lieu autour des recommandations finales de cette initiative.

- **10ème Conférence mondiale sur la Recherche dans les Transports**

La dixième conférence mondiale sur la recherche en matière de transports s'est tenue à Istanbul, du 4 au 8 juillet 2004. Le CETMO est intervenu, lors des sessions sur la modélisation, avec une présentation des travaux actuellement en cours dans le cadre du GTMO et plus concrètement dans le projet DESTIN.

VIII. CONCLUSIONS

▪ Réalisation du programme de travail

Les activités de coopération du GTMO ont été inscrites dans six domaines prioritaires, fixés au cours de la réunion de Haut Niveau de Madrid 2002. L'état d'avancement de chacun de ces six domaines s'est traduit par :

- La définition et le développement d'un réseau multimodal de transport en Méditerranée Occidentale, qui mette l'accent sur l'interconnexion avec les Réseaux Trans-Européens et avec les réseaux des pays voisins.
 - Dans le cadre du projet de recherche DESTIN, a été élaborée une série de méthodologies, ainsi qu'un ensemble d'informations de base pour leur application, dans le but d'obtenir ainsi la définition d'un réseau stratégique d'infrastructures en Méditerranée Occidentale, du point de vue des échanges UE-Maghreb et intramaghrébins. Ce réseau stratégique et les méthodologies créées ont été présentés au Groupe d'Experts du projet, représentants des ministères de transport de la région.
- La recherche de modes de financement avantageux des infrastructures dans la Région auprès des partenaires financiers.
 - Le GTMO, par l'intermédiaire de son secrétariat, a organisé un séminaire sur le « Financement des infrastructures de transport en Méditerranée » avec la participation des représentants des pays méditerranéens de l'UE, des pays tiers méditerranéens, des institutions multilatérales de financement et des organismes internationaux.
- La facilitation des échanges et des transports dans la Région, en mettant l'accent sur l'ensemble de la chaîne de transport.
 - L'organisation d'un séminaire en 2001 sur « La facilitation du transport international de marchandises entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale » et le travail développé dans le réseau thématique REG-MED ont permis d'approfondir l'analyse et la discussion des questions touchant à la facilitation du transport dans la région et de proposer des recommandations pour en diminuer les obstacles.
- La mise à niveau des entreprises impliquées dans le transport, dans la perspective de la mise en place de la zone de libre échange.
 - Il n'y a pas eu d'initiatives consacrées exclusivement à cet aspect, cependant le travail réalisé dans le domaine de la facilitation du transport a impliqué aussi les entreprises publiques et privées du secteur du transport au Maghreb.
- La mise en place d'une banque de données et de méthodes permettant l'identification régulière des priorités dans la Région.
 - Le travail réalisé par le GTMO, à travers son secrétariat, a permis d'améliorer la base de données CETMO devenant ainsi une référence dans la région, et a permis d'obtenir aussi des méthodologies –grâce au projet DESTIN principalement- qui montrent la réalité de la région dans le domaine des transports et reflètent ses besoins à moyen terme.
- Le développement de la recherche en matière de transports dans la Région et la participation des pays maghrébins aux programmes communautaires de recherche.

- L'un des résultats les plus importants des deux initiatives coordonnées par le CETMO et financées par la Commission Européenne dans le programme INCOMED du 5ème programme-cadre de recherche a été le financement de la participation d'experts et partenaires maghrébins dans ces initiatives. Les résultats démontrent que la participation des pays maghrébins aux programmes communautaires de recherche est possible, utile et nécessaire professionnellement.

▪ **Les travaux du GTMO à l'avenir**

Depuis 1997, la coopération institutionnelle obtenue des ministères des transports des sept pays de la région a été, en générale, satisfaisante. La participation de la CE à cette initiative a été par contre irrégulière. Le groupe des experts a constaté que la manifestation explicite et régulière de cet engagement de la part de tous les membres du GTMO faciliterait le développement des travaux de coopération.

L'existence d'un secrétariat s'est avérée extrêmement utile pour dynamiser les travaux du GTMO et leur donner cohésion et continuité.

Depuis 1997, les autorités espagnoles ont participé, avec la CE/DGVII, au financement du secrétariat technique du GTMO. Le financement de la CE s'est arrêté en décembre 1999.

Le programme de travail du GTMO à l'avenir pourra être plus ou moins ambitieux en fonction des ressources financières qu'il puisse mobiliser pour la réalisation d'activités de coopération. Pendant la période 1997-2006, la réalisation d'activités dans le cadre du GTMO a été possible en grande partie grâce aux contributions financières du Ministère espagnol de Fomento au Secrétariat et à la mobilisation de ressources propres du CETMO et de moyens financiers complémentaires (provenant notamment de l'Agence espagnole de coopération internationale). Au cours de ces dernières années, le projet Destin et le réseau thématique Reg-Med ont été cofinancés par le programme communautaire INCO-MED.

